



LISTE DES IMMEUBLES NON-VENDUS

Avis conformément à l'article 514 al. 4 de la Loi sur les cités et villes

Je, soussignée, Nicole Richard, greffière adjointe de la Ville de Pont-Rouge, avise l'officier de la publicité des droits et certifie que les immeubles suivants n'ont pas été vendus, conformément au préavis de vente pour défaut de paiement des taxes foncières publié le 25 juin 2025 sous le numéro 29 551 598

Je demande donc par la présente, au nom de la Ville de Pont-Rouge, l'annulation du préavis de vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier enregistré sur les dossiers suivants :

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule	Lot(s) <i>Cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf</i>	Taxes dues¹ <i>(capital, intérêts et pénalité au 5 juin 2025)*</i>
Kashif Khan 117-500, boulevard Notre-Dame Pont-Rouge (Québec) G3H 0L5	1083-16-0655-0- 001-0117	5789713, 5789714, 6125478, 6218950, 6361350, 6398942, 6418752	5 211,56 \$
Colombe Muhongerwa 67, rue Plante Pont-Rouge (Québec) G3H 0L1	1486-90-8426-0- 000-0000	5504580	5 132,61 \$
Jean-François Lebel 10, rue Brousseau Pont-Rouge (Québec) G3H 2P9	1780-52-1942-0- 000-0000	3826873	2 890,01 \$

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 18^E JOUR DU MOIS D'AOÛT 2025.

Nicole Richard
Greffière adjointe, Ville de Pont-Rouge